

Chloride Tablet Count

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 - Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation Chloride Tablet Count
Nom chimique
Type de produit Mélange
Code produit TbsRCD

1.2 - Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes - Réactif pour l'analyse de l'eau

1.3 - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Water-I.D. GmbH
Daimlerstr. 20
76344 Eggenstein Allemagne
Téléphone : +49 (0) 721 - 78 20 29 - 0 Fax +49 (0) 721 - 78 20 29 - 11
Site web www.water-id.com
EHS / Compliance : lab@water-id.com

1.4 - Numéro d'appel d'urgence

- Poison Control Center Munich, Germany
Tel.: +49 (0) 89 / 19 24 0
24 hour service
Languages: German, English
please also call from: France

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 - Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Acute Tox. 4 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4
Skin Corr. 1B	Corrosion cutanée - Catégorie 1B
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves - Catégorie 1
Muta. 1B	Mutagenicité sur les cellules germinales - Catégorie 1B
Carc. 1B	Cancerogénité - Catégorie 1B
Repr. 1B	Toxicité pour la reproduction - Catégorie 1B
Aquatic Acute 1	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Acute 1
Aquatic Chronic 1	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 1
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1

2.2 - Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Contient: nitrate d'argent (CAS No.: 7761-88-8)||chromate de potassium (CAS No.: 7789-00-6)||dichromate de potassium (CAS No.: 7778-50-9)

Mention d'avertissement : Danger

Chloride Tablet Count

Pictogrammes des risques



Mentions de danger

H302	Nocif en cas d'ingestion
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H340	Peut induire des anomalies génétiques
H350	Peut provoquer le cancer
H360	Peut nuire à la fertilité ou au fœtus
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P201	Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
P202	Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P260	Ne pas respirer les poussières.
P261	Éviter de respirer les poussières.
P264	Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P272	Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux.
P301+P312	En cas d'ingestion: Appeler un CENTRE ANTIPOISON, un médecin en cas de malaise.
P301+P330+P331	EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308+P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON, un médecin.
P330	Rincer la bouche.
P333+P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P362+P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P363	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P391	Recueillir le produit répandu.
P405	Garder sous clef.

Chloride Tablet Count

P501	Éliminer le contenu, le récipient dans une installation de recyclage ou d'élimination des déchets approuvée.
------	--

Phrases EUH

EUH208	Contient dichromate de potassium (7778-50-9) chromate de potassium (7789-00-6) . Peut produire une réaction allergique
--------	---

2.3 - Autres dangers

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 - Substances

Non applicable

3.2 - Mélanges

Nom chimique	No	%	Class	Spec. concentrations
nitrate d'argent	n°CAS : 7761-88-8 Numéro d'identification UE : 047-001-00-2 N°CE : 231-853-9 Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119513705-43-XXXX	1 - 10	Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410 Ox. Sol. 2 - H272 Skin Corr. 1B - H314	Non applicable
chromate de potassium	n°CAS : 7789-00-6 Numéro d'identification UE : 024-006-00-8 N°CE : 232-140-5 Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119543478-30-XXXX	1 - 10	Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410 Carc. 1B - H350 Eye Irrit. 2 - H319 Muta. 1B - H340 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317 STOT SE 3 (H335) - H335	Skin Sens. 1 - H317 : 0,5>=%<=100
dichromate de potassium	n°CAS : 7778-50-9 Numéro d'identification UE : 024-002-00-6 N°CE : 231-906-6 Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119454792-32-XXXX	0 - 1	Acute Tox. 2 Inhalation - H330 Acute Tox. 3 Oral - H301 Acute Tox. 4 Dermal - H312 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410 Carc. 1B - H350 Muta. 1B - H340 Ox. Sol. 2 - H272 Repr. 1B - H360 Resp. Sens. 1 - H334 Skin Corr. 1B - H314 Skin Sens. 1 - H317 STOT RE 1 - H372	STOT SE 3 (H335) - H335 : 5>=%<=100

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 - Description des premiers secours

En cas d'inhalation

- Veiller à un apport d'air frais.
- En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

Après contact avec la peau

- Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.
- Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés.
- en cas de réactions cutanées, consulter un médecin.

Chloride Tablet Count

<u>Après contact avec les yeux</u>	- En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtamologiste.
<u>En cas d'ingestion</u>	- Après ingestion, rincer la bouche de la victime consciente à l'eau et appeler immédiatement le médecin. - Demander immédiatement un avis médical. - Des symptômes ne peuvent apparaître que quelques heures après l'exposition, faire une surveillance médicale pendant au moins 48h après l'accident. - Rincer la bouche abondamment à l'eau. - Traitement médical nécessaire. - En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

4.2 - Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<u>Symptômes et effets - En cas d'inhalation</u>	- Aucune information disponible.
<u>Symptômes et effets - Après contact avec la peau</u>	- Provoque une irritation cutanée.
<u>Symptômes et effets - Après contact avec les yeux</u>	- Lésions oculaires graves/irritation oculaire
<u>Symptômes et effets - En cas d'ingestion</u>	- Aucune information disponible.

4.3 - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement symptomatique. Administration d'antidote.
- Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 - Moyen d'extinction

<u>Moyens d'extinction appropriés</u>	- ABC-poudre - Dioxyde de carbone (CO2) - Mousse - Poudre d'extinction
---------------------------------------	---

<u>Moyens d'extinction inappropriés</u>	- Jet d'eau à grand débit
---	---------------------------

5.2 - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

<u>Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange</u>	- Aucune information disponible.
---	----------------------------------

<u>Produits de décomposition dangereux</u>	- Dioxyde de carbone (CO2) - Monoxyde de carbone - Oxydes de soufre - Oxydes d'azote (NOx) - Oxydes métalliques contenant des métaux lourds
--	---

5.3 - Conseils aux pompiers

- L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.
- Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau.

Chloride Tablet Count

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 - Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes - Utiliser un équipement de protection personnel.

Pour les secouristes - Aucune information disponible.

6.2 - Précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.
- S'assurer que les déchets sont collectés et stockés en lieu sûr.

6.3 - Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes et matériel de confinement - Recueillir avec une matière absorbante inerte et éliminer en tant que déchet nécessitant une surveillance particulière.

Méthodes et matériel de nettoyage

- Absorber mécaniquement et mettre dans des récipients adéquats en vue de l'élimination.
- Éviter la formation de poussière.
- Bien nettoyer les surfaces contaminées.
- Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).
- Recueillir à l'état sec avec précaution.
- Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

Techniques inappropriées - Aucune information disponible.

6.4 - Référence à d'autres sections

- Evacuation: voir rubrique 13
- Protection individuelle: voir rubrique 8

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Recommandation

- Éviter de: Contact avec les yeux
- Éviter de: Génération/dégagement de poussière
- Il est recommandé de concevoir les méthodes de travail de manière à exclure les risques suivants: Contact avec les yeux
- Il est recommandé de concevoir les méthodes de travail de manière à exclure les risques suivants: Contact avec la peau
- Il est recommandé de concevoir les méthodes de travail de manière à exclure les risques suivants: Inhalation des poussières/particules
- Après usage, refermer aussitôt la capsule de fermeture.
- Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.
- Éviter de: Contact avec la peau

Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale

- Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser.
- ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

Chloride Tablet Count

- Nettoyage minutieux de la peau immédiatement après la manipulation du produit.
- Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

7.2 - Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.
- Tenir à l'écart de: Aliments pour humains et animaux
- Utiliser uniquement des récipients autorisés pour le produit.
- Classe de stockage Matières non combustibles de toxicité aiguë, catégorie 1 et 2 / substances très toxiques (solide)
- Ne pas stocker ensemble avec: Aliments pour humains et animaux

7.3 - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 - Paramètres de contrôle

8.2 - Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

- Aucune information disponible.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

- Protection du corps appropriée: blouse de laboratoire



- Protection oculaire appropriée: Lunettes avec protections sur les côtés



- Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres.



- Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile)

- Les crèmes ne peuvent remplacer un moyen de protection personnelle.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

- Indications détaillées: voir notice technique.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<u>État</u>	Solide	<u>Aspect</u>	Comprimés
<u>Couleur</u>	marron	<u>Odeur</u>	sans odeur

Chloride Tablet Count

Seuil olfactif	Aucune donnée disponible
pH	7 1 g/l
Point de fusion	Aucune donnée disponible
Point de congélation	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	Aucune donnée disponible
Point éclair	Aucune donnée disponible
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible
inflammabilité	Aucune donnée disponible
Limite inférieure d'explosivité	Aucune donnée disponible
Limite supérieure d'explosivité	Aucune donnée disponible
Pression de la vapeur	Aucune donnée disponible
Densité de la vapeur	Aucune donnée disponible
Densité relative	Aucune donnée disponible
Densité	Aucune donnée disponible
Solubilité (Eau)	20 %
Solubilité (Ethanol)	Aucune donnée disponible
Solubilité (Acétone)	Aucune donnée disponible
Solubilité (Solvants organiques)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	Aucune donnée disponible

9.2 - Autres informations

Teneur en COV	Aucune donnée disponible
Energie minimale d'ignition	Aucune donnée disponible
Conductivité	Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 - Réactivité

- Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 - Stabilité chimique

- Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3 - Possibilité de réactions dangereuses

- Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4 - Conditions à éviter

- Aucune information disponible.

10.5 - Matières incompatibles

- Aucune information disponible.

10.6 - Produits de décomposition dangereux

Chloride Tablet Count

- Ne se décompose pas si utilisé dans les conditions prévues.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 - Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4 - Nocif en cas d'ingestion

Toxicité : Mélange

LD50 oral (rat)	Aucune donnée disponible
LD50 dermal (rat)	Aucune donnée disponible
LD50 dermal (rabbit)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation (rat)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation dusts and mists (rat)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation vapours (rat)	Aucune donnée disponible

- Aucune information disponible.

Toxicité : Substances

nitrate d'argent (7761-88-8)	
LD50 oral (rat)	1173 mg/kg
chromate de potassium (7789-00-6)	
LD50 oral (rat)	168 mg/kg ECHA
LD50 dermal (rabbit)	2000 mg/kg
LC50 inhalation dusts and mists (rat)	83 mg/l < V < 99 mg/l ECHA 4h
dichromate de potassium (7778-50-9)	
LD50 oral (rat)	67 mg/kg < V < 168 mg/kg ECHA
LD50 dermal (rabbit)	14 mg/kg
LC50 inhalation dusts and mists (rat)	83 mg/l < V < 99 mg/l ECHA 4h

Corrosion cutanée/irritation cutanée - Corrosion cutanée - Catégorie 1B - Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

- Corrosif.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

- Lésions oculaires graves - Catégorie 1

- Risque de lésions oculaires graves.
- Provoque une sévère irritation des yeux.
- Corrosif.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

- Sensibilisation cutanée - Catégorie 1 - Peut provoquer une allergie cutanée

- Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- Peut provoquer une allergie cutanée.

Chloride Tablet Count

<u>Mutagenicité sur les cellules germinales</u>	- Mutagenicité sur les cellules germinales - Catégorie 1B - Peut induire des anomalies génétiques
<u>Cancerogénité</u>	- Cancerogénité - Catégorie 1B - Peut provoquer le cancer
<u>Toxicité pour la reproduction</u>	- Toxicité pour la reproduction - Catégorie 1B - Peut nuire à la fertilité ou au foetus
<u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</u>	- Non classé - données manquantes
<u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée</u>	- Non classé
<u>Danger par aspiration</u>	- Non classé

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 - Toxicité

Toxicité : Mélange

EC50 48 hr crustacea	Aucune donnée disponible
LC50 96 hr fish	Aucune donnée disponible
ErC50 algae	Aucune donnée disponible
ErC50 other aquatic plants	Aucune donnée disponible
NOEC chronic fish	Aucune donnée disponible
NOEC chronic crustacea	Aucune donnée disponible
NOEC chronic algae	Aucune donnée disponible
NOEC chronic other aquatic plants	Aucune donnée disponible

Toxicité : Substances

nitrate d'argent (7761-88-8)	
EC50 48 hr crustacea	0,0067 mg/l
LC50 96 hr fish	0,0069 mg/l < V < 0,0082 mg/l
NOEC chronic fish	0,00037 mg/l
chromate de potassium (7789-00-6)	
EC50 48 hr crustacea	15 mg/l Daphnia magna
LC50 96 hr fish	40 mg/l Pimephales promelas
ErC50 algae	0,26 mg/l 72h / Nitzschia sp.
dichromate de potassium (7778-50-9)	
EC50 48 hr crustacea	0,035 mg/l Daphnia magna
LC50 96 hr fish	0,131 mg/l Lepomis macrochirus

Chloride Tablet Count

ErC50 algae	0,31 mg/l Pseudokrichneriella subcapitata 72h
NOEC chronic fish	6 mg/l Pimephales promelas 7d
NOEC chronic crustacea	0,016 mg/l < V < 0,064 mg/l Daphnia magna 7d

- Très toxique pour les organismes aquatiques.
- Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

12.2 - Persistance et dégradabilité

Demande biochimique en oxygène (DBO)	Aucune donnée disponible
Demande chimique en oxygène (DCO)	Aucune donnée disponible
% de biodégradation en 28 jours	Aucune donnée disponible

- Aucune information disponible.

12.3 - Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible

- Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

12.4 - Mobilité dans le sol

- Aucune information disponible.

12.5 - Résultats des évaluations PBT et vPvB

12.6 - Autres effets nocifs

- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 - Méthodes de traitement des déchets

<u>Méthodes de traitement des déchets</u>	- Élimination conformément au Règlement 2008/98/CE en matière de déchets et déchets dangereux.
<u>Evacuation des eaux</u>	- Ne pas jeter les résidus à l'égout.
<u>Précautions particulières à prendre</u>	- Les déchets à éliminer doivent faire l'objet d'une classification et d'un étiquetage. - Ne pas mélanger à d'autres déchets. - Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent. - Ce déchets impose une surveillance particulièrement sévère. - Collecter les déchets séparément. - Evacuer vers une usine d'incinération pour déchets spéciaux en respectant les réglementations administratives.

Chloride Tablet Count

- Les déchets doivent être tenus à l'écart des autres sortes de déchets jusqu'à leur élimination.

Disposition Communautaire ou Nationale ou Régionale

- Eliminer en observant les réglementations administratives.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 - Numéro ONU

<u>Numéro ONU (ADR)</u>	:	UN1759
<u>Numéro ONU (RID)</u>	:	UN1759
<u>Numéro ONU (ADN)</u>	:	UN1759
<u>Numéro ONU (IMDG)</u>	:	UN1759
<u>Numéro ONU (IATA)</u>	:	UN1759

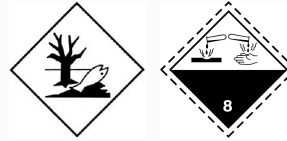
14.2 - Nom d'expédition des Nations unies

<u>Nom d'expédition des Nations unies (ADR)</u>	:	SOLIDE CORROSIF, N.S.A. (nitrate d'argent, Lithium hydroxide monohydrate, dichromate de potassium)
<u>Nom d'expédition des Nations unies (RID)</u>	:	SOLIDE CORROSIF, N.S.A. (nitrate d'argent, Lithium hydroxide monohydrate, dichromate de potassium)
<u>Nom d'expédition des Nations unies (ADN)</u>	:	SOLIDE CORROSIF, N.S.A. (nitrate d'argent, Lithium hydroxide monohydrate, dichromate de potassium)
<u>Nom d'expédition des Nations unies (IMDG)</u>	:	SOLIDE CORROSIF, N.S.A. (nitrate d'argent, Lithium hydroxide monohydrate, dichromate de potassium)
<u>Nom d'expédition des Nations unies (IATA)</u>	:	SOLIDE CORROSIF, N.S.A. (nitrate d'argent, Lithium hydroxide monohydrate, dichromate de potassium)

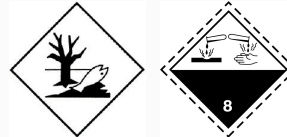
14.3 - Classe(s) de danger pour le transport

Chloride Tablet Count

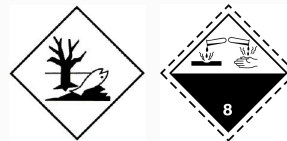
ADR Classe(s) de danger pour le transport : 8
ADR Code de classification: : C10
Pictogrammes



Classe(s) de danger pour le transport (RID) : 8
Pictogrammes



Classe(s) de danger pour le transport (ADN) : 8
Pictogrammes



Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : 8
Pictogrammes



Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : 8
Pictogrammes



14.4 - Groupe d'emballage

Groupe d'emballage : II
Groupe d'emballage (RID) : II
Groupe d'emballage (ADN) : II
Groupe d'emballage (IMDG) : II
Groupe d'emballage (IATA) : II

14.5 - Dangers pour l'environnement

Dangers pour l'environnement : Oui.
Polluant marin : Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Acute 1
Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 1

14.6 - Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Chloride Tablet Count

ADR

<u>ADR Code de classification:</u>	:	C10
<u>ADR Dispositions particulières</u>	:	274
<u>ADR Quantité limitée (LQ)</u>	:	1 kg
<u>Quantités exceptées ADR</u>	:	E2
<u>Instructions d'emballage ADR</u>	:	P002 IBC08
<u>Dispositions spéciales d'emballage ADR</u>	:	B4
<u>Dispositions pour l'emballage en commun ADR</u>	:	MP10
<u>Instructions pour les citernes mobiles et conteneurs pour vrac</u>	:	T3
<u>Dispositions spéciales pour les citernes mobiles et conteneurs pour vrac</u>	:	TP33
<u>Code-citerne ADR</u>	:	SGAN L4BN
<u>Dispositions spéciales citernes ADR</u>	:	
<u>Véhicule pour le transport en citerne</u>	:	AT
<u>ADR catégorie de transport</u>	:	2
<u>ADR code de restriction en tunnel</u>	:	E
<u>Dispositions spéciales chargement, déchargement et manutention ADR</u>	:	
<u>Dispositions spéciales - Colis</u>	:	V11
<u>Dispositions spéciales - Vrac</u>	:	
<u>Dispositions spéciales - Exploitation</u>	:	
<u>ADR Danger n° (code Kemler)</u>	:	80

RID

<u>Dispositions particulières</u>	:	
<u>Quantité limitée (LQ)</u>	:	
<u>Quantités exceptées</u>	:	

ADN

<u>Dispositions particulières</u>	:	
<u>Quantité limitée (LQ)</u>	:	
<u>Quantités exceptées</u>	:	

IMDG

<u>Dispositions particulières</u>	:	
<u>Quantité limitée (LQ)</u>	:	
<u>Quantités exceptées</u>	:	
<u>Instructions d'emballage</u>	:	
<u>Dispositions spéciales d'emballage</u>	:	
<u>Instruction(s) IBC</u>	:	
<u>Dispositions IBC</u>	:	
<u>Instructions pour les citernes mobiles et conteneurs pour vrac</u>	:	
<u>Dispositions spéciales pour les citernes mobiles et conteneurs pour vrac</u>	:	
<u>Codes EmS</u>	:	
<u>Arrimage et manutention</u>	:	
<u>Séparation</u>	:	
<u>Propriétés et observations</u>	:	

Chloride Tablet Count

IATA

<u>PCA - Quantités exceptées</u>	:
<u>PCA - Quantités limitées - Instructions d'emballage</u>	:
<u>PCA - Quantités limitées - Quantité nette maximale par emballage</u>	:
<u>PCA - Packing Instructions</u>	:
<u>PCA - Quantité nette maximale par emballage</u>	:
<u>CAO - Instructions d'emballage</u>	:
<u>CAO - Quantité nette maximale par emballage</u>	:
<u>Dispositions particulières</u>	:
<u>Code ERG</u>	:

14.7 - Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 - Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

<u>Substances REACH candidates</u>	chromate de potassium (Index No.: 024-006-00-8 - EC No.: 232-140-5 - CAS No.: 7789-00-6) dichromate de potassium (Index No.: 024-002-00-6 - EC No.: 231-906-6 - CAS No.: 7778-50-9)
<u>Substances Annex XIV</u>	chromate de potassium (Index No.: 024-006-00-8 - EC No.: 232-140-5 - CAS No.: 7789-00-6) dichromate de potassium (Index No.: 024-002-00-6 - EC No.: 231-906-6 - CAS No.: 7778-50-9)
<u>Substances Annex XVII</u>	Aucun
<u>Teneur en COV</u>	Aucune donnée disponible

15.2 - Évaluation de la sécurité chimique

Evaluation de la sécurité chimique effectuée pour le produit - Aucune information disponible.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Versions de la FDS

Version	Date d'émission	Description des modifications
1	18.12.2018	Création de la FDS.

Abréviations et acronymes - Voir tableau sur le site www.euphrac.eu

Textes des phrases réglementaires

Acute Tox. 2 Inhalation	Toxicité aiguë (par inhalation) - Catégorie 2
Acute Tox. 3 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 3
Acute Tox. 4 Dermal	Toxicité aiguë (dermique) - Catégorie 4
Acute Tox. 4 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4
Aquatic Acute 1	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Acute 1
Aquatic Chronic 1	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 1

Chloride Tablet Count

Carc. 1B	Cancerogénité - Catégorie 1B
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves - Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire - Catégorie 2
H272	Peut aggraver un incendie; comburant
H301	Toxique en cas d'ingestion
H302	Nocif en cas d'ingestion
H312	Nocif par contact cutané
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H330	Mortel par inhalation
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation
H335	Peut irriter les voies respiratoires
H340	Peut induire des anomalies génétiques
H350	Peut provoquer le cancer
H350i	Peut provoquer le cancer par inhalation.
H360	Peut nuire à la fertilité ou au fœtus
H360F	Peut nuire à la fertilité.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes [indiquer tous les organes affectés, s'ils sont connus à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée - indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Muta. 1B	Mutagénicité sur les cellules germinales - Catégorie 1B
Ox. Sol. 2	Matières solides comburantes - Catégorie 2
Repr. 1B	Toxicité pour la reproduction - Catégorie 1B
Resp. Sens. 1	Sensibilisation respiratoire - Catégorie 1
Skin Corr. 1B	Corrosion cutanée - Catégorie 1B
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée - Catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1
STOT RE 1	Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée - Catégorie 1
STOT SE 3 (H335)	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique - Catégorie 3 (H335)

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

*** **